

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [12]

Rubrik: Le temps "libre" en question

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps « libre » en question

Temps libre, temps à soi, loisirs actifs ou douce farniente, il aura fallu attendre les années cinquante pour que la civilisation des loisirs fasse une entrée triomphale dans nos vies consacrées au labeur. Signe de l'évolution des mœurs, le « métro-boulot-dodo » de la chansonnette charge le travail d'une connotation négative et flétrit cruellement certain aphorisme s'épanouissant en lettres d'or sur les tombes de nos aïeux.

Si le travail fait partie de notre existence, il n'en est plus l'essence même, et c'est tant mieux pour les travailleurs, qui ont conquis de haute lutte un droit réservé jusqu'alors à un petit nombre de privilégiés. Mais les travailleuses (y compris les ménagères) sont-elles, de ce point de vue, des travailleurs comme les autres ? Ne sont-elles pas plutôt les grandes laissées pour compte de cette évolution ? Ce constat pourrait bien être la première étape dans le passage d'une civilisation des loisirs inégalitaire à une véritable civilisation du partage.

Vous avez dit : loisirs ?

Suivant la définition communément admise, le loisir c'est le temps « libre » où l'on fait ce qui nous plaît, le temps soustrait aux impératifs de la rentabilité : en somme, le contraire du travail. Prenez Jean-Pierre, employé de banque. Il passe derrière son guichet la plus grande partie de sa journée, du lundi au vendredi. Le soir, il lit, regarde la télévision ou va au cinéma. Le samedi, il joue au football dans un club d'amateurs et, le dimanche, il se promène avec sa petite famille.

Dans un emploi du temps de ce type, la distinction entre le travail et le loisir semble au premier abord parfaitement nette. Mais attention : que lit Jean-Pierre entre 8 heures et 10 heures du soir, bien calé dans son fauteuil ? Si c'est un roman policier, pas de problème. Si, par contre, c'est une publication économique contenant des informations utiles à sa carrière, les choses se compliquent. D'autre part, Jean-Pierre n'est pas particulièrement fêru de marche à pied. S'il arpente les forêts le dimanche après-midi en compagnie de sa femme et de son enfant de 3 ans, c'est pour occuper sainement le petit, qui n'apprécierait pas la visite d'un musée.

Définition impossible ?

Cet exemple suffit à remettre en question les trois caractéristiques de liberté de choix, de gratuité et de satisfaction personnelle que nous avons évoquées au départ. Faut-il admettre que ces caractéristiques ne sont pas déterminantes pour définir le loisir ? Ou bien faut-il admettre que bon nombre des activités qui passent pour des loisirs ne le sont pas ?

On se heurte aux mêmes difficultés si l'on essaye de définir le loisir selon le type d'activité qu'il comporte. Qui dit loisir pense batik, bricolage ou jogging. Mais pour les artisanes de Pénélope (cf. article p. 13) qui tentent avec succès d'introduire

leurs créations dans le circuit économique, la fabrication d'un foulard revêt un tout autre sens que pour la secrétaire ou l'infirmière qui en décorera le mur de sa chambre. La mère de famille qui construit des poupées en carton avec ses enfants s'amuse sans doute beaucoup, faute de quoi elle choisirait une autre occupation pour les dimanches de pluie ; mais la maîtresse d'école enfantine fait exactement la même chose dans sa classe et elle est payée pour ça.

Même le sport ne peut pas être défini comme un loisir en soi. Une documentaliste lit les journaux toute la semaine pour son travail. Le week-end, elle se détend en parcourant la piste Vita. Mais pour le pensionnaire de Macolin, c'est l'exercice physique qui est une activité productive, visant à obtenir des succès pour l'équipe suisse d'athlétisme ; et c'est la lecture des journaux qui est le loisir.

Dira-t-on alors que le véritable critère du loisir, c'est la relation — à soi-même ou aux autres — dont il s'accompagne ? Ce que nous faisons uniquement pour nous-mêmes serait du loisir ; ce que nous faisons en partie au moins pour les autres ne le serait pas, même si nous y trouvons du plaisir.

Relation à soi-même

Ce point de vue est certainement défendable, à condition que l'on maintienne la distinction entre le travail gratifiant (fût-il benévole !) et le loisir proprement dit. Il semble en effet incontestable que l'activité de loisir devrait revêtir un caractère secondaire par rapport à l'activité principale, ne serait-ce que du point de vue du temps qui y est consacré. Mais, cette condition mise à part, un problème se pose encore : est-il vraiment si facile de distinguer ce que l'on fait pour soi et ce que l'on fait pour les autres ?



Là, nous nageons en plein brouillard psychologique. Il faudrait pouvoir se référer à l'intention avec laquelle telle ou telle activité est abordée, à la motivation dominante qui pousse à l'entreprendre : exercice intellectuel périlleux, d'autant plus périlleux pour tous ceux dont le mode de vie est placé à l'enseigne de l'intermédiaire et de l'indéfinissable. Et ceux-là, point de doute à avoir, ce sont surtout les femmes.

« *Novembre s'installe confortablement et nous avons envie d'en faire autant. Puisque les jours raccourcissent et que le thermomètre se fait tirer l'oreille, rentrons à la maison, et préparons-la pour l'hiver. Patchwork et cachemire s'entendent à merveille pour recréer une ambiance intime et chaleureuse...* ».

Ce texte, qui sert à présenter, dans le numéro de novembre du mensuel de travaux manuels « 100 idées » des modèles de coussins et de nappes à fabriquer soi-même, illustre bien l'ambiguïté qui s'attache aux « loisirs » d'intérieur qui occupent une si grande part dans la vie des ménagères. Est-ce pour la jouissance de nous lover au chaud dans notre bergère en regardant la pluie tomber dehors que nous empoignons tricots et tapisseries, ou bien est-ce pour embellir notre maison au profit de nos proches, voire pour pouvoir offrir des cadeaux de Noël originaux ?

Un autre exemple. Cette jeune femme conduit chaque automne ses deux fillettes au cirque Knie. Si elle n'avait pas d'enfants, il ne lui viendrait jamais à l'esprit de passer un après-midi en compagnie des tigres et des clowns. Cependant, elle prend un certain plaisir à la représentation. D'autre part, et c'est là qu'on peut mesurer la confusion de ses motivations, elle ne va

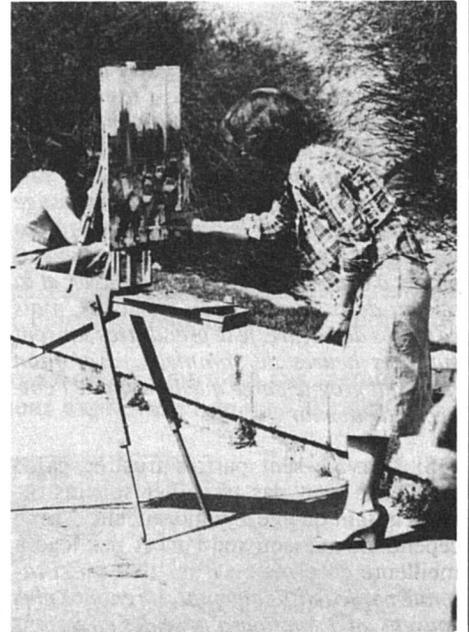
que rarement au cinéma ou au théâtre le soir avec son mari, entre autres raisons parce que le baby-sitting coûte cher ! Conduire ses enfants au cirque, c'est avoir l'occasion de sortir, de voir un spectacle, de participer à une ambiance de fête...

Identités superposées

Flou artistique, donc. Un flou qui procède, semble-t-il, de la superposition d'identités différentes chez une seule et même personne. A quel moment cesse-t-on d'être mère ou ménagère pour devenir une simple femme, sujet possible d'un « vrai » loisir ? Bien maline celle qui saura le dire.

Et pourtant, un critère de distinction existe : c'est celui de la culpabilité ! Quelle mère n'en a pas fait l'expérience ? « Va jouer parce que maman lit » passe infiniment moins bien que « Va jouer parce que maman doit repasser ta salopette ». Sans parler de l'impossible réponse à la fillette qui souhaite une cliente pour son épicerie : « Non, parce que pendant deux heures maman veut oublier qu'elle est maman ». Réponse d'autant plus impossible qu'une mère ne peut oublier les devoirs attachés à sa fonction que si, comme dans tout métier, rien ne les lui rappelle.

Mais, nous objectera-t-on, est-il vraiment bien utile de tenter ce genre de découpage ? N'y a-t-il pas quelque chose de profondément artificiel à vouloir à tout prix séparer le temps consacré au devoir et le temps consacré au plaisir ? Les nouvelles valeurs d'humanité défendues par les féministes ne comportent-elles pas aussi une conception plus harmonieuse et unitaire de l'existence ? Sans doute. Encore faudrait-il toutefois que les choses soient bien claires : que nos « loisirs utiles » cessent d'être con-



sidérés comme de l'oisiveté, et que les hommes se décident à les partager avec plus d'enthousiasme que ce n'est le cas actuellement.

Déjà en 1899, le grand économiste, Thorstein Veblen, n'écrivait-il pas : « En pareil cas, (lorsque l'homme s'acharne au travail afin que son épouse puisse couler en son nom dans les formes voulues, tout le loisir requis par le sens commun de son époque), le loisir n'a rien d'une simple inaction ou musardise. Il se présente presque invariablement sous l'espèce de quelque travail, tâche domestique ou devoir de courtoisie... ».

Martine Grandjean
et Silvia Lempen

Elles ont la parole

Les témoignages que nous avons recueillis illustrent de façon évidente que les femmes ont très peu de temps libre. Si l'on en soustrait encore ce que nous appellerons les loisirs productifs, tels que les « ouvrages de dames », ou le temps consacré à jouer avec les enfants, il ne reste qu'une infime fraction de temps pour de « vrais » loisirs.

Line, 30 ans, divorcée, deux enfants de trois et six ans, travaille professionnellement à temps complet. Pour elle, les loisirs quotidiens relèvent de l'utopie : « *Debout à 6 h. 30, je cavale toute la journée. Crèche-boulot-courses-repas du soir-coucher des enfants-ménage, je m'arrête, complètement éreintée, à 20 h. 30. Parfois, je regarde la télévision, ou je bouquine. Je consacre généralement le week-end aux activités avec les enfants. Mais quand ils vont chez leur père, environ tous les quinze jours, j'en profite pour aller au spectacle, ce que j'adore, voir des amis, ou faire du sport.* »

Pour **Cécile**, 40 ans, séparée, trois grands enfants, travail à temps partiel et en cours

de formation pour adulte, il y a une inégalité fondamentale entre hommes et femmes face aux loisirs : « *Leur lieu de travail, le bureau, est séparé de leur lieu de détente, le foyer. Pour nous, c'est différent. Si nous travaillons à l'extérieur, nous rentrons le soir au chantier. C'est ça qui ne joue pas quand on veut nous faire croire que notre accomplissement passe par le travail professionnel. On en arrive à normaliser la double journée de travail pour la femme, un point c'est tout.* »

« Ma » lessive

Cécile s'efforce d'arracher une heure par jour à toutes ses contraintes pour faire de la marche : « *Mais si mon départ coïncide avec le moment où il faudrait étendre le linge, je dois faire un immense effort sur moi-même pour oser exiger d'un des enfants qu'il fasse ce travail. Je me sens toujours coupable d'interrompre leurs jeux à cause de « ma » lessive.* »

Monique, 45 ans, mariée, deux enfants hors de la coquille, travaille bénévolement

à temps partiel. Elle consacre la plus grande partie de son temps libre à ses enfants : « *Ce n'est pas une contrainte. Mais ce n'est pas un loisir, puisque la notion de choix n'y entre pas. C'est une fonction double, faite à la fois d'obligation — mon travail de mère — mais aussi de loisir, car nous faisons ensemble un acte social important. A leur âge, 18 et 16 ans, il ne s'agit plus tellement de confectionner des gâteaux que de dialoguer. Mes activités favorites, qui n'ont de valeur que pour moi, se résument à peu de choses dans le temps. Une heure, que je grapple par-ci, par-là, pour dessiner ou pour travailler la terre, ce qui est une véritable passion.* »

Mary a 30 ans. Elle est mariée, mère de deux petits enfants et n'exerce pas d'activité professionnelle : « *Je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai une activité professionnelle. Les Américaines disent depuis longtemps qu'être mère est un travail à temps complet. Seulement, nous ne sortons pas de chez nous et nous donnons l'impression d'avoir beaucoup de temps libre. En ce qui*

me concerne, c'est un leurre. Entre le moment où je conduis l'ainé à l'école et la sortie des classes, il ne s'écoule guère que deux heures, pendant lesquelles je « rame » avec le petit dans les jambes. L'après-midi est en général plus calme. Je profite de sa sieste pour jouer du piano. A condition, bien sûr, qu'il n'y ait pas des montagnes de repassage en suspens... Si c'est le cas, je renonce à ma distraction favorite, car je ne prends aucun plaisir à avoir mes mains sur le clavier et la tête au-dessus du fer. Je lis beaucoup, mais ce temps de lecture, je le prends très souvent sur mes heures de sommeil... avec mon mari qui grogne parce que la lumière l'empêche de dormir...

Si Mary se sent parfois frustrée parce qu'elle ne peut pas travailler son instrument autant qu'elle le voudrait, elle estime cependant que son mari n'est pas logé à meilleure enseigne : « Il est tout aussi talloné par le temps que moi. Il renonce plus souvent qu'à son tour aux seules émissions télévisées qui l'intéressent, parce qu'elles passent en fin de soirée et qu'il doit se lever de bonne heure. »

Autre son de cloche chez Denise, 35 ans, mariée, trois enfants. Elle travaille à temps partiel et nous avoue franchement qu'elle n'éprouve pas le moindre sentiment de culpabilité à laisser son ménage en désordre pour terminer le livre passionnant qu'elle a entamé la veille : « Je m'arrange simplement pour que le déjeuner soit prêt à midi ».

Denise se retire dans son bureau régulièrement soit pour y préparer des séances de travail, soit pour écouter de la musique : « En principe, ma famille ne vient pas me déranger et si le petit dernier, qui a tout de même sept ans, sème la panique dans la maison sous prétexte qu'il veut sa maman, je le remets fermement à sa place. Les enfants doivent respecter mes horaires. Je leur consacre beaucoup de temps — surveillance des devoirs, activités para-scolaires, bricolages, etc. — et j'estime avoir le droit de m'en consacrer à moi aussi. D'ailleurs, si je me sens frustrée, je deviens désagréable. J'imagine que c'est pareil pour tout le monde ? »

Interviews réalisées par
Eliane Daumont



La garde-robe du petit clown... impossible à réaliser sans l'aide de maman



Un bricolage de « 100 idées »

Activités manuelles avec les enfants

Travail ou loisir pour la mère ?

Paule est mère de deux enfants de 9 et 11 ans. Elle a accepté de répondre à nos questions.

FS : Vous avez fait et faites beaucoup de travaux manuels et de musique avec vos enfants ; est-ce pour vous une occupation de loisir ou un travail, une détente ou une fatigue ?

Paule : Je le fais pour mon plaisir. J'aime faire des choses avec mes enfants. Même s'il faut le faire, c'est une détente. Cela m'a beaucoup apporté : j'ai découvert en moi de nouvelles possibilités. Si l'on m'avait dit il y a dix ans que je peindrais des catelles, que je ferais de la tapisserie ou reprendrais mon piano, je ne l'aurais pas cru. C'est une occupation de loisir par rapport à la cuisine. Mais quand mes enfants étaient petits, mon « hobby » c'était le droit !

FS : Combien de temps consacrez-vous à vos occupations avec vos enfants ?

Paule : Cela dépend des saisons. Davantage au moment de Noël par exemple, pour préparer de petits cadeaux. Moins en été. Cela dépend aussi du développement des enfants, mais même à l'âge préscolaire, j'ai pu faire avec eux des travaux manuels une heure ou une heure et demie d'affilée. A cela, il faut ajouter le temps de préparation, comme le choix ou l'achat de matériel. Pour la musique, j'en fais environ une demi-heure avec chacun.

FS : Etiez-vous déjà très calée au départ ?

Paule : Non. J'ai appris par la pratique, par les conseils des magasins spécialisés, par les livres. Il faut beaucoup regarder, observer, imaginer.

FS : Maintenant, vos enfants sont plus grands, vous venez de rentrer dans une étude d'avocat, continuerez-vous à faire des travaux manuels ?

Paule : Les circonstances, l'avenir diront si le goût que j'ai développé se maintiendra, si j'éprouverai toujours ce désir, presque ce besoin de créer, de réaliser des choses tangibles. En tout cas, j'ai fait des bricolages avec mes enfants par envie, non par devoir. Cela a créé des liens entre eux et moi. La musique offre une qualité de partage toute particulière, elle met en jeu la sensibilité.

FS : Je souhaite que vous trouviez le temps et la disponibilité de continuer à en faire. Merci de ces quelques minutes de bavardage. Je vous rend à vos dossiers.

(FS)

Temps libéré et artisanat féminin : l'association Pénélope

Il y a celles qui, surchargées par leur activité professionnelle, la tenue de leur ménage et l'éducation de leurs enfants, n'ont tout simplement pas le temps d'avoir des loisirs. Il y a celles qui, sans mener une vie de forçats, n'arrivent pas à tracer la frontière entre le loisir productif et le loisir tout court. Mais il y a aussi celles qui, ayant renoncé pour toutes sortes de raisons à travailler à l'extérieur, et n'ayant pas de lourdes charges familiales, souhaitent employer leur temps sans le gaspiller.

Jacqueline Berenstein-Wavre a été l'initiatrice d'une association de femmes artisanes qui fournit à ses membres la possibilité d'occuper leurs loisirs de manière à la fois agréable et rentable. Elle nous explique ici de quoi il s'agit.

Après l'étude des budgets-temps des ménagères romandes (1974) j'ai été amenée à constater que la ménagère, en particulier celle qui n'exerce pas d'activité lucrative à l'extérieur et qui n'a plus de petits enfants, dispose, en moyenne, de 20 heures hebdomadaires de « temps libéré ». Ce chiffre a été confirmé par les nombreuses études de sociologie du temps libre, en particulier par France Govaerts dans son livre « Loisirs des femmes et temps libre », Bruxelles, 1969.

Mais, ce temps libéré par la technologie et le mode de vie, il faut l'occuper, le rendre intéressant, si possible le rentabiliser. Lorsqu'une femme a le sens artistique, du goût et de l'habileté manuelle, la pratique d'un artisanat peut devenir pour elle un moyen de s'exprimer, de se valoriser et surtout d'utiliser ce temps libéré.

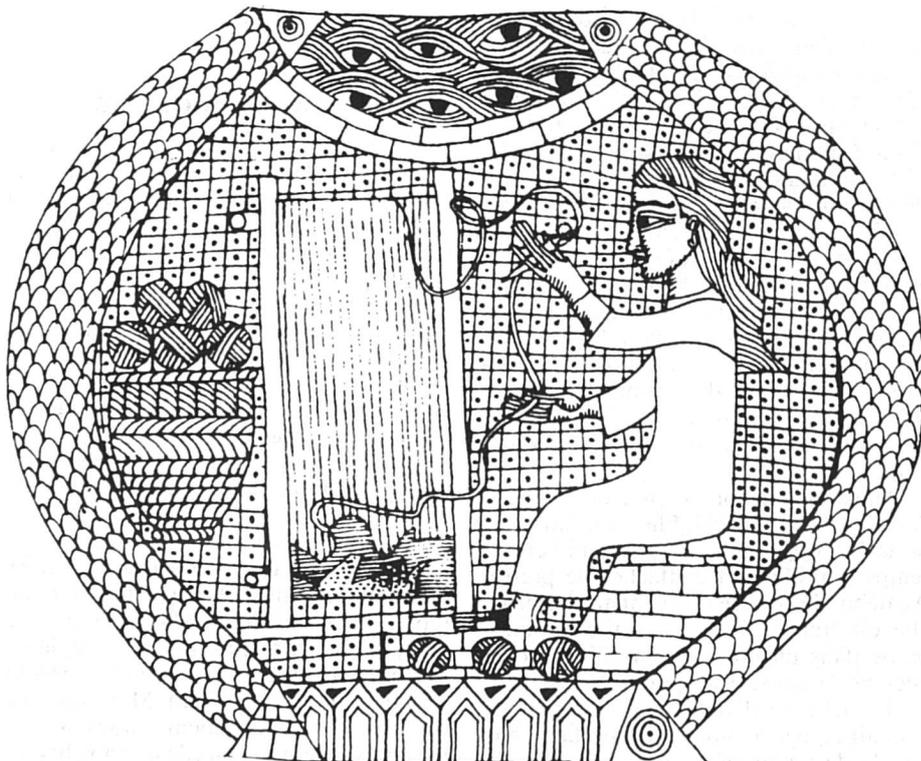
De la théorie à la pratique

Lorsque s'est ouverte à Genève la foire-exposition Loisirama 78, salon international des loisirs, j'ai obtenu qu'un pavillon de 100 m² soit réservé aux loisirs féminins et coordonné par *Femmes suisses*. Avec l'administratrice de l'époque, Claudine Richoz, nous avons regroupé plusieurs femmes artisanes du canton qui venaient travailler sur place et montrer ce qu'elles faisaient... Ce pavillon de la femme eut un énorme succès. Et lorsque l'année suivante on nous demanda de recommencer nous n'avons eu aucune peine à recruter les artisanes, au contraire. Le pavillon de la femme répondait donc à un besoin. En 1980, le pavillon est devenu pavillon Pénélope avec toujours autant de succès. Mais Loisirama, salon international des loisirs, était lui à bout de course. En été 1981, avec la sortie du premier catalogue des femmes artisanes l'association s'est juridiquement créée.

Aujourd'hui Pénélope groupe plus d'une centaine d'artisanes.

« Une des revendications sociales de notre époque est de compenser par l'accroissement du temps libre la perte d'intérêt dans le travail ».

Marie-Charlotte Busch
(La sociologie du temps libre)



Pénélope et sa toile, symbole de l'association

- Elle édite un catalogue tous les deux ans dans lequel toutes les artisanes qui le désirent mettent une annonce. Une table des matières fait la synthèse des activités et des personnes.
- Elle organise des expositions-ventes d'une durée d'une à deux semaines, dans des centres commerciaux.
- Elle informe par circulaires des différentes possibilités de participation à telle ou telle manifestation, des vitrines à disposition...
- Deux ou trois fois par année un souper permet de faire connaissance, de lier des amitiés et surtout d'échanger des renseignements entre celles qui pratiquent le même artisanat.

Extrait des statuts : (1981)

- art. 2 But « Le but de l'association est de promouvoir le travail artisanal des femmes à domicile »
(...)
- art. 3 Membres
« Les membres ordinaires sont des femmes qui créent avec leurs mains à la maison, des objets originaux, moyens d'expression personnelle »
(...)

Présidente-fondatrice :
Jacqueline Berenstein-Wavre
Vice-présidente : Carolle Herzig.

Voilà qui prouve que les femmes qui pratiquent un artisanat, seules à la maison, ont besoin de se regrouper et qu'elles peuvent trouver le temps pour le faire.

Jacqueline Berenstein-Wavre

« Le temps de loisirs est devenu un temps d'activités qui ont une valeur en soi... Tout se passe comme si cette valorisation sociale de l'expression de soi par le loisir était une nouvelle étape des conquêtes historiques de la personne. »

Joffre Dumazedier